

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Les salariés ayant suivi une formation initiale APS-ASD dans les 24 mois précédents et ayant son certificat Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile.

Notre intervenant :

Formateur certifié Institut National Recherche Sécurité (INRS) et CRAM - Formateur préventeur, expert des questions de sécurité.

L'organisation :

Lieu : à déterminer

Dates : à déterminer

Horaires : à déterminer

Coût :

Nous consulter

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans sa structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Accompagner la mobilité de la personne, en prenant soin de l'autre et de soi
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

LE CONTENU DE LA FORMATION :

• **Validation**

La validation des 2 domaines de compétences « Prévention », le domaine de compétence 3 « ALM » et du domaine de compétence « Secours » obtenue par l'acquisition des compétences transcrites sur des grilles d'évaluation distinctes entraîne (par le réseau prévention de l'INRS) le Certificat Prévention Secours (APS ASD).

La validation se fait qu'à l'issue de la formation, il est donc nécessaire de suivre l'intégralité de la formation pour être validé.

LE CONTENU DE LA FORMATION :

JOUR 1

▪ **OUVERTURE DE LA FORMATION**

- Présentation de l'animateur
- Présentation des apprenants et de leurs attentes
- Présentation des objectifs et des méthodes pédagogiques et d'évaluations
- Retour d'expérience

Actualisation des compétences

▪ **Domaine de compétence 1 et 2 PREVENTION**

- Savoir se situer en tant qu'acteur prévention secours et d'analyser sa situation de travail afin de participer à la prévention des risques professionnels
- De savoir agir face à une situation dangereuse dans le but d'éviter l'accident

▪ **Domaine de compétence 3: ALM**

- Mettre en oeuvre et analyser un accompagnement à la mobilité en fonction de son analyse et prenant soin de la personne aidée et de lui.
- Les enjeux de l'ALM
- Les déplacements naturels : les séquencer afin de permettre la mobilité
- L'analyse de la situation d'accompagnement afin d'identifier l'aide technique approprié
- La mise en oeuvre de l'ALM à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

Epreuve de certification

Domaine de compétence : 1, 2, et 3

JOUR 2

▪ **Domaine de compétence 4 : SECOURIR**

Savoir agir face à une situation d'accident

▪ **Actualisation des gestes de secours**

Rappel du PREFAS et du PAP et des gestes de secours et actualisation de ceux-ci

Suite de l'actualisation des gestes de secours

Repérages des écarts par rapport au comportement attendu

Évaluation des compétences secours

▪ **Application des 4 phases du plan d'intervention :**

- Protéger de façon adaptée,
- Examiner la victime,
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adapté au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Pour chaque phase du plan d'intervention, chaque stagiaire devra dire ce qu'il va faire et faire ce qu'il a dit.

Epreuve de certification

Domaine de compétence : 4

Evaluation de la formation